ŒUVRONS AUX LENDEMAINS

Plan de relance culturelle 2023-2026

États des lieux | Septembre 2022

POUR UNE RELANCE DURABLE, JUSTE ET ROBUSTE[1]

Culture CNCA entreprend un processus de réflexion et de mobilisation de ses membres en les conviant à une démarche vaste et inclusive d'élaboration de propositions concrètes pour la relance de la culture dans nos régions.

Les principaux objectifs de la réflexion :

- Retrouver les publics et la population ;
- Améliorer le développement de la pratique et le soutien aux organismes ;
- Pallier la pénurie de main-d'œuvre ;
- Améliorer les conditions de vie et de pratique des artistes ;
- Favoriser la diversité et l'inclusion ;
- Positionner le secteur comme un moteur de la relance régionale.

Les principaux moyens mis en œuvre :

- Faire appel à la consultation et à la participation des membres
- Élaborer et adopter un plan d'action qui permettra l'engagement d'un maximum d'intervenant.e.s qui se sentiront interpellé.e.s et contribueront à un effort collectif de relance durable ;
- Mettre en œuvre ce plan à partir de septembre 2022, notamment en phase avec la campagne électorale québécoise.

Notre réflexion est lancée sur un horizon de temps qui permet une assise solide de représentativité :

Avril-mai :	Entretiens, sondage, tables disciplinaires
Juin :	Lundi 13 juin 2022 – Grande rencontre des arts et de la culture
Juillet-août :	Recherche et analyse, traitement des résultats Rédiger le plan d'action, incluant une stratégie de communication
Août :	Approbation par le CA de Culture CNCA
Septembre et + :	Diffusion et lobbying

[1] *Ce document a été produit pour Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches afin de préparer les rencontres de consultation d'avril et mai 2022 (entretiens individuels et réunions des tables disciplinaires).*

FAITS SAILLANTS DE LA PANDEMIE AU 1ER AVRIL 2022 – UN DIAGNOSTIC SOMMAIRE

En mars 2020, puis en octobre 2020, ainsi qu'en mai et décembre 2021, en prenant la décision d'interdire les regroupements et de fermer les lieux publics, le gouvernement du Québec a sans doute pris une décision juste sur la base de la sécurité sanitaire, mais ce faisant, il a imposé un sacrifie énorme de la part du secteur de la culture.

Principaux impacts pour les institutions

Le choc de la pandémie a été particulièrement brutal dans le domaine des arts vivants, dont la cessation des activités a été décrétée pour restreindre la propagation du virus. Il en va de même pour les bibliothèques, les salles de cinéma et les musées. Les revenus autonomes des institutions et lieux en arts de la scène, avec les cinémas, ont chuté de plus de 50 % durant de longs mois. Les librairies ont été fermées au rythme des commerces de détail, mais comme avec la musique, les ventes en ligne ont toutefois compensé. Sauf exception, ces fermetures répétées ont affecté des organisations affaiblies par la durée totalement anormale de cette situation. Avec la reprise de février 2022, le secteur sent qu'on approche d'une relance plus durable. À moins d'un variant très dangereux, les lieux culturels ne devraient pas fermer à nouveau. Quoiqu'avec la sixième vague qui commence, et les annulations qui reprennent, le doute s'installe...

Les institutions ont dû cesser leur programmation, adapter leur mode de fonctionnement, inventer des modes numériques de diffusion et de mise en marché. L'écroulement des revenus autonomes et du financement privé a été brutal et violent. Des mesures ont été mises en place pour empêcher l'effondrement généralisé du secteur, mais elles laissent les institutions devant le défi d'une relance avec des enjeux de reconnexion avec le public, de reconstruction des banques d'abonné.e.s, de recrutement de personnes inquiètes et sceptiques sur la stabilité des emplois du secteur.

Graphique 1 | Sommaire de l'activité culturelle au Québec (2019-2021)

	Unité	2018(ou 2018-2019)	2019(ou 2019-2020)	2020(ou 2020-2021)
Arts de la scène				
Représentations payantes - arts de la scène	n	19 943	21 647	4 946
Assistance aux représentations payantes	n	7 717 011	8 730 028	1 421 954
Revenus de billetterie excluant les taxes	$	281 703 545 $	337 027 973 $	44 477 701 $
Cinéma et audiovisuel				
Projections dans les cinémas et ciné-parcs	n	975 461	949 570	377 208
Assistance dans les cinémas et ciné-parcs	n	19 090 233	18 702 305	4 345 831
Recettes de billetterie dans les cinémas et ciné-parcs	$	159 470 399	157 351 529	35 078 991
Nombre de vidéogrammes (DVD) vendus	n	..	..	..
Enregistrement sonore				
Nombre d'enregistrements audio vendus (en équivalent d'albums)	k	4 695	3 554	2 270
Livre				
Ventes finales de livres neufs	$	613 825 838	596 179 022	577 489 581
Bibliothèques				
Usagers inscrits dans les bibliothèques publiques	n r	2 701 955	..	..
Institutions muséales				
Entrées dans les institutions muséales	n	15 518 034	15 053 813	3 937 652

Principaux impacts pour les travailleurs et travailleuses

Les travailleuses et les travailleurs du domaine ont connu l'incertitude, le chômage, la réorganisation des tâches, la multiplication des mesures sanitaires, la recherche d'un emploi de substitution et l'adoption de nouvelles méthodes de travail.

Les travailleuses et travailleurs culturels sont des habitués de la précarité. Une minorité a un emploi stable. La majorité accumule les contrats et les cachets avec une incertitude que l'on peut qualifier d'historique. Avant la pandémie, les budgets alloués par les gouvernements ont de manière générale connu une croissance après des années de stagnation (1995-2015). Nous devons souligner l'augmentation des budgets au Conseil des arts du Canada et au Conseil des arts et des lettres du Québec. La Ville de Québec a aussi haussé son budget pour les arts et la culture. Cela n'a toutefois pas empêché que les conditions réelles de travail s'érodent, ce que la pandémie a dramatiquement mis en lumière. Le secteur des arts et de la culture a connu des mois d'interruption brutale depuis le début de la pandémie et a subi des contraintes réglementaires qui ont poussé les individus vers le chômage ou les programmes fédéraux d'urgence. Pour la grande majorité, les années 2020 et 2021 ont été marquées par une réduction drastique de leurs revenus gagnés et d'opportunités de travail. Pourtant, en 2016, 18 000 personnes travaillaient dans le domaine culturel sur le territoire du Conseil, soit 12,5 % de tou.te.s les travailleur.euse.s culturel.le.s du Québec.

Dans ce contexte, il importe de rappeler la contribution économique des industries culturelles. La part de la culture du Québec représentait 4,2 % du PIB en 2019. En 2016, dernière année disponible, la culture générait près de 150 000 emplois au Québec dont près de 20 000 sur le territoire de CCNCA. Le choc encaissé par les travailleuses et travailleurs du secteur a un réel impact sur cette contribution.

Graphique 2 | Effectifs des professions de la Culture en 2016

Effectifs des professions de la Culture en 2016 Profession	Québec N	Capitale nationale N	Chaudière Appalaches N	TERRITOIRE DU CCNCA N
Professionnels des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	**2 585**	**295**	**70**	**365**
Personnel technique et commis des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	**6 390**	**605**	**230**	**835**
Professionnels de la rédaction, de la traduction, etc.	**45 340**	**4 420**	**1 050**	**5 470**
Auteurs, rédacteurs et écrivains	5 485	450	120	**570**
Réviseurs, rédacteurs-réviseurs et chefs du service des nouvelles	4 455	440	75	**515**
Professionnels des arts plastiques et des arts de la scène	**25 150**	**2 160**	**570**	**2 730**
Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	8 050	610	85	**695**
Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs	1 200	F	40	**40**
Musiciens et chanteurs	6 760	710	195	**905**
Danseurs	1 975	135 *	50	**185**
Acteurs et comédiens	2 195	115 *	F	**115**
Peintres, sculpteurs et autres artistes des arts visuels	4 970	530	195	**725**
Artisans des métiers d'art	2 435	235	F	**235**
Ensemble des professions de la culture et des communications	**148 975**	**14 255**	**4 285**	**18 540**

Graphique 3 | Évolution du PIB par secteur au Québec (janvier 2020 = 100)

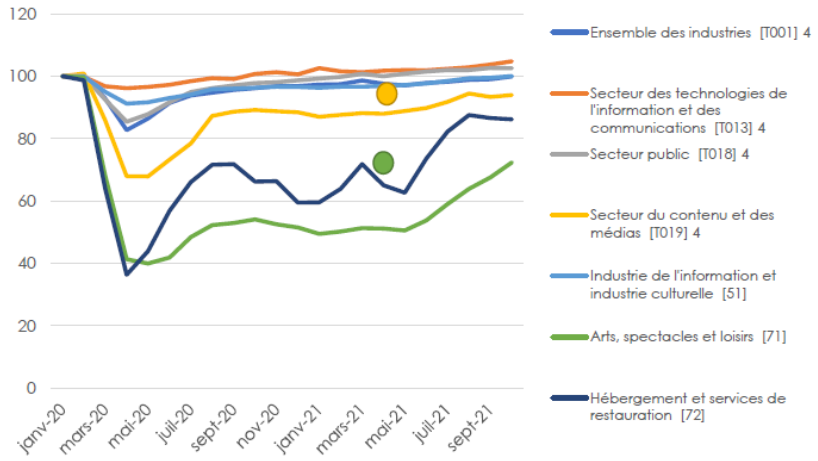

Source Statistique Canada janvier 2022 – tableau 36-10-0434-01

La perturbation subie par les organisations se traduit par la chute du niveau d'emploi dans ces secteurs. L'arrêt des activités économiques a eu l'effet d'un choc sur le nombre d'emplois dans le secteur de la culture au Québec. Entre 2019 et 2021, le Québec a perdu 18 % des salarié.e.s dans cinq secteurs culturels. Cette chute a été particulièrement lourde dans les domaines de l'interprétation et de l'enregistrement sonore. Les pertes parmi les contractuels et contractuelles sont encore plus dramatiques. L'importance du secteur et l'intensité des effets qu'il a subis sont des arguments en faveur de mesures d'une ampleur inédite pour assurer sa refondation.

Graphique 4 | Emplois salariés dans certaines industries de la culture

Emplois salariés dans certaines industries de la culture

Québec (2019-2021)

Industrie	2019	2021	
Industries de l'enregistrement sonore (5122)	661	424	**-35,9%**
Éditeurs de journaux, de périodiques, de livres et de répertoires (5111)	6 672	5 418	**-18,8%**
Compagnies d'arts d'interprétation (7111)	5 973	3 008	**-49,6%**
Établissements du patrimoine (712)	8 064	8 061	**0,0%**
Librairies et marchands de journaux (4513)	4 036	3 968	**-1,7%**

Principales mesures d'aide

Pour contrer en partie les dommages, surtout à compter de l'été 2020, les gouvernements fédéral et provincial ont investi de manière substantielle pour permettre aux organisations culturelles de traverser cette crise historique.

Les principales mesures publiques venues du fédéral sont transversales, quel que soit le secteur d'activité :

- Prestation canadienne d'urgence pour les salarié.e.s et travailleur.euse.s autonomes ;
- Subvention salariale d'urgence du Canada ;
- Programme de soutien aux locataires et aux propriétaires (Canada).

Ces mesures ont été complétées par des programmes spécialement dédiés pour les arts et la culture :

- Maintien du financement récurrent aux organismes même pour ceux dont les activités ont été fortement réduites (CALQ, CAC, SODEC, Patrimoine, MCC, Québec, Lévis) ;
- Aide d'urgence versée par Patrimoine canadien et le Conseil des arts du Canada ;
- Programmes de création numérique et de spectacles en distanciation (MCCQ, SODEC, CALQ) ;
- Appels de projets du CAC et de Patrimoine canadien ;
- Programmes des villes de Québec et de Lévis pour l'animation extérieure.

Après deux ans, nous constatons les résultats cumulés de ces programmes, qui peuvent se résumer comme suit (sauf exception, bien sûr) :

- Le maintien à flot de la plupart des organismes, notamment pour qu'ils puissent conserver les personnes à leur emploi ;
- L'injection de ressources importantes afin de développer des projets covid proof en distanciation et activités numériques ;
- L'injection de ressources importantes pour compenser les pertes de revenus autonomes causées par les fermetures et les réductions de jauge imposées, avec l'obligation de rémunérer les concepteur.rice.s, les artistes et les équipes de production même lorsqu'il y a annulation.

Ces effets positifs ne doivent toutefois pas cacher les aspects problématiques :

- Plusieurs organisations n'ont pas eu accès à autant d'aide que les autres, surtout celles qui ne bénéficient pas de soutien public récurrent.
- Pour l'ensemble du secteur, l'incertitude demeure à plusieurs titres, notamment sur ce qui va se produire lorsque les aides ponctuelles seront éliminées.
- La vulnérabilité de certain.e.s (individus et organisations) va-t-elle se résorber ou, au contraire, empirer ?
- La pandémie a accéléré le virage numérique de la consommation culturelle. Comment alimenter la capitalisation de cette tendance lourde sur la création, la diffusion et l'assurance de la rémunération juste des créateur.rice.s ?
- Les programmes d'urgence ayant favorisé la création, comment le milieu pourra-t-il gérer adéquatement la congestion qui s'annonce au stade de la diffusion ?
- À quel rythme les artistes et les travailleuses et travailleurs vont-ils retrouver leur niveau de revenus, et surtout comment peuvent-ils ou elles envisager une bonification de leurs conditions professionnelles ?
- Si les femmes, les Autochtones, les handicapé.e.s et les groupes racisés ont perdu davantage que d'autres pendant la pandémie, comment faire en sorte que ces personnes en sortent dans une meilleure posture ?

Grands enjeux liés à la reprise

Alors que tou.te.s espèrent une reprise durable, il appert que le secteur dans son ensemble est touché par diverses problématiques, que traduisent les objectifs mis de l'avant par Culture CNCA (voir page 1).

Retrouver les publics et la population
Clientèles régulières (abonnées ou non), clientèles occasionnelles, clientèles scolaires et touristiques, tous les segments montrent des signes de fragilité qui peuvent être liés autant à des comportements individuels (ex. : abonnement d'un couple) que collectifs (ex. : groupes scolaires ou touristiques). Retrouver les publics et la population est essentiel, qu'il s'agisse de redonner sa place à l'art dans nos communautés, de retrouver des occasions de socialiser en personne, ou de retrouver un niveau profitable de revenus autonomes.

Améliorer le développement de la pratique et le soutien aux organismes
Les failles soulignées à gros trait par la pandémie dans le modèle économique des arts et de la culture doivent faire l'objet d'une attention particulière, autant des organisations du secteur que des partenaires financiers. Ne l'oublions pas, plusieurs composantes du domaine souffraient de précarité avant la pandémie. Par ailleurs, le numérique va continuer à jouer un rôle important dans le développement de la pratique. Ce vaste chantier va mobiliser longtemps les parties prenantes, qui doivent s'impliquer pour influer sur son déploiement dans les prochaines années.

Pallier la pénurie de main-d'œuvre
Les difficultés de recruter une main-d'œuvre qualifiée, et / ou une relève prometteuse, se manifestaient déjà avant la pandémie. Dans certains secteurs, par exemple les techniques de scène ou les artistes de cirque, les pertes ont été fortement accentuées. Est-ce que les travailleuses et travailleurs ayant quitté le secteur feront le choix de revenir ? Quelle approche permettra de stimuler l'intérêt des jeunes pour une carrière en art et culture ?

Améliorer les conditions de vie et de pratique des artistes
Afin de pallier la pénurie de main-d'œuvre, qui se manifestait aussi avant la pandémie, l'amélioration des conditions de vie et de pratique des artistes et artisan.e.s apparaît d'emblée en haut de la liste des priorités. Une panoplie de mesures sociales, jumelée à la réforme des lois sur le statut de l'artiste qui est en cours, devraient faire l'objet de pressions fortes du secteur sur les décideur.euse.s politiques et les instances gouvernementales.

Favoriser la diversité et l'inclusion
Cet enjeu était déjà prégnant avant la pandémie. Considérant l'impact de la pandémie sur les segments plus vulnérables de la population, des mesures favorisant la diversité et l'inclusion demeurent très importantes. Les orientations stratégiques de certaines instances publiques (ex. : Conseil des arts du Canada) vont d'ailleurs ouvertement en ce sens.

Positionner le secteur comme un moteur de la relance régionale
Les arts et la culture doivent se positionner comme un moteur de dynamisme afin que leur rôle soit reconnu au-delà du secteur. La relance artistique et culturelle alimente la relance de la restauration, du tourisme, de la vitalité du centre-ville et des artères commerciales. La culture soutient la vitalité et l'attractivité de nos territoires, et en souligne la distinction.

De même, en ce qui concerne la transition qui débute afin de limiter les changements climatiques, CCNCA et ses membres entendent jouer un rôle, comme en témoigne déjà le projet La Remise.

Évolution prévisible des règles sanitaires

En mars 2022, les règles sanitaires relatives à la pratique des arts et des activités culturelles ont été enfin allégées. Ces allègements s'appliquent surtout aux endroits auxquels le public a accès : salles de spectacle, cinémas, musées et bibliothèques, commerces de détail (ex. : librairies). Une série de consignes émises par la CNESST continuent toutefois de s'appliquer dans les lieux de création et de répétitions pour le secteur des arts de la scène et de la production audiovisuelle.

Dans les mois qui viennent, le risque de propagation du virus va demeurer. Les signes d'une nouvelle vague se font d'ailleurs sentir. L'évaluation du risque lié à la pandémie, qu'il s'agisse de l'accueil du public ou des conditions de travail, doit malheureusement continuer à faire partie des processus de planification et de gestion des organismes et entreprises du secteur.

DE LA RÉSILLIENCE À UN RETOUT EN FORCE

«Face à cette crise inédite, nous devons saluer la résilience du secteur (un mot malheureusement trop utilisé) qui a permis à la plupart des organisations de survivre. Elles semblent prêtes à assurer leur relance. En contrepartie, le principal écueil des programmes publics aura été de laisser en plan une large part des travailleurs et travailleuses autonomes, ainsi que nombre d'organismes, souvent plus petits, qui ont moins eu accès aux mesures d'aide.

Hormis les grands enjeux qui seront abordés par la démarche qui débute, certaines questions devront évidemment trouver des réponses et des pistes de solution.

- Jusqu'à quand les règles sanitaires devront-elles continuer à s'appliquer ?
- Dans quelle mesure les organisations ont-elles les ressources pour continuer à appliquer les pratiques prescrites ?
- Quels seront les impacts si nous passons d'une pandémie à une endémie ?

Une question clé de la consultation que nous entreprenons vise aussi à savoir si le secteur des arts et de la culture a intérêt à développer des approches communes vis-à-vis :

- L'accueil du public ;
- Les efforts de relance de la visibilité et de la programmation ;
- La communication et la mise en valeur de la culture dans la cité, pour renouer avec le public et d'autres secteurs (tourisme, restauration, éducation, etc.) ;
- Les conditions de travail favorisant l'attraction et la rétention du personnel, notamment sur la question du télétravail ;
- Le lobbying relatif au financement public et privé.

Lors de la démarche de consultation qu'entreprend Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, les participantes et participants seront questionnés sur les principaux enjeux que les individus et les organisations vivent en ce moment, ainsi que sur les enjeux et problématiques qu'elles et ils entrevoient à moyen terme (disons d'ici fin 2022 et d'ici fin 2024).

Les réponses reçues seront regroupées sous forme d'un diagnostic sommaire construit à partir de la réalité des acteur.rice.s culturel.le.s qui doit alimenter la formulation d'initiatives et de mesures de solution. L'exercice sera utile afin de préparer l'assemblée plénière des membres de Culture CNCA qui se tiendra en juin, point culminant de la démarche de consultation. Ce diagnostic sera validé, puis étoffé après les consultations, en prélude au Plan d'action sur lequel l'ensemble de la démarche doit aboutir à des propositions innovantes, pertinentes et concrètes, permettant aux artistes, artisan.e.s et organisations de reprendre leur place au service de la société québécoise.

CULTURE CAPITALE-NATIONALE ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Membre influent du Réseau des conseils régionaux de la culture, Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (CCNCA) affirme l'importance des arts et de la culture depuis 1977. Représentant 300 artistes, organismes professionnels et intervenant.e.s de villes et de MRC, sa mission se traduit par des actions de représentation auprès des instances politiques et des partenaires économiques afin de défendre les droits des créateur.rice.s de ses territoires.

CULTURE
CAPITALE-NATIONALE et
CHAUDIÈRE-APPALACHES

MERCI À NOS PARTENAIRES ET COLLABORATEUR.RICE.S

PÔLES MAGNÉTIQUES
ART & CULTURE

mce conseils

Avec la participation financière de :

Québec